



COMMUNE DE GRANCY

RAPPORT DE GESTION 2011

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous soumettre ci-après un résumé des activités de la commune pour l'année 2011, tant au niveau de l'administration que des différents dicastères.

1. Administration générale

Municipalité

Jusqu'au 30 juin 2011, la Municipalité était composée de M. Eric Comte, syndic, Mme Christine Joyet, vice-syndic, et de MM. Michel Devantay, Olivier Devantay et Christian Devantay, municipaux.

A la suite des élections du 12 mars 2011 auxquelles M. Eric Comte et Mme Christine Joyet n'ont pas pris part, la Municipalité, pour la législature 2011-2016 commençant le 1^{er} juillet 2011, a la composition suivante :

Olivier Devantay Syndic	Administration générale	<i>Finances, taxes et impôts, personnel communal, police, ARCAM, aménagement du territoire, urbanisme</i>
Michel Devantay Vice-syndic 2011-2012	Forêts	<i>Chemins forestiers, cabanes, domaines, protection civile, défense incendie, carburants</i>
Christian Devantay Vice-syndic 2012-2014	Travaux	<i>Police des constructions, bâtiments, eau potable, épuration, assainissement, gaz, éclairage public</i>
Claude Henneberger Vice-syndic 2014-2015	Voirie	<i>Employé communal, routes, chemins agricoles, parcs, cimetière, gestion des déchets, citernes</i>
Françoise Robellaz Vice-syndic 2015-2016	Santé et social	<i>Santé publique, écoles, formation, culture, religion, jeunesse, loisirs, affaires sociales, sociétés locales</i>

Conseil Général

Le Conseil Général de Grancy s'est réuni sous la présidence de M. François Cisier, président, à trois reprises en 2011 et a adopté 5 préavis municipaux concernant les sujets suivants :

- N° 1/2011 : Adoption des statuts du Service de Défense Incendie et Secours de la Région Venoge (SDIS Région Venoge)
- N° 2/2011 : Arrêté d'imposition 2012
- N° 3/2011 : Compétences déléguées à la Municipalité
- N° 4/2011 : Indemnités de la Municipalité et des membres du Conseil général pour la législature 2011-2016
- N° 5/2011 : Fixation des plafonds d'endettement et de cautionnement pour la législature 2011-2016

Service du personnel

Les prestations de la Caisse de Pensions ont été améliorées pour tenir compte du taux d'occupation partielle de la secrétaire et de la boursière. Les salaires sont désormais assurés intégralement dès le 1^{er} octobre 2011, ce qui aura pour effet d'offrir de meilleures prestations en cas de décès, d'invalidité et surtout lors de l'arrivée à l'âge de la retraite. Les cotisations restent cependant paritaires, à savoir à moitié à charge de l'employé et moitié à charge de la commune.

Greffé municipal et contrôle des habitants

(Poste occupé à 35% par Mme Mireille Hofer depuis le 1^{er} janvier 1998)

- ◆ Procès-verbaux des séances ordinaires de la Municipalité tenues le lundi soir :
 - 21 séances à 20h00 présidées par le syndic Eric Comte jusqu'au 30 juin
 - 20 séances à 19h30 présidées par le syndic Olivier Devantay dès le 1^{er} juillet
- ◆ Courrier et correspondance
- ◆ Renseignements aux administrés et Grancy-info
- ◆ Procès-verbaux des séances liées au nouveau Plan Général d'Affectation et des séances extraordinaires de la Municipalité
- ◆ Mises à l'enquête et délivrance des permis de construire, suivi des dossiers et permis d'habiter
- ◆ Registre civique et vote par correspondance
- ◆ Enregistrement des arrivées et des départs des habitants
- ◆ Délivrance des cartes d'identité

La commune de Grancy a enregistré en 2011, 37 arrivées, 22 départs, 5 naissances et 4 mutations (changements d'état civil et décès, etc.). 33 cartes d'identités ont été délivrées ainsi que 24 permis de séjour et d'établissement ainsi qu'un permis frontalier.

Le nombre d'habitants au 31 décembre 2011 se compose comme suit :
*population totale : 402 personnes (344 suisses et 58 étrangers) soit
202 femmes et 200 hommes, dont
47 filles et 45 garçons âgés de moins de 16 ans*

Bourse communale

(Poste occupé à 20% par Mme Madeleine Martin depuis le 1^{er} janvier 2004)

- ◆ Tenue de la comptabilité et de la gestion des paiements
- ◆ Décomptes divers : salaires, assurances, TVA etc.
- ◆ Factures d'eau, déchets et taxes (212 factures et 104 décomptes)
- ◆ Suivi des factures, rappels (36) et contentieux
- ◆ Facturation carburants essence et diesel (1460 factures)

Employé communal

(Poste occupé à 100% par M. Christophe Vigand depuis le 1^{er} juin 2002)

Depuis 2009, l'employé communal est occupé à 30%, soit un jour et demi par semaine par la Commune de Senarclens à la satisfaction des deux villages.

A Grancy, en plus des travaux courants, notre employé communal est occupé dès le printemps par l'entretien des gazons, du cimetière, des fleurs qui bordent les bâtiments communaux, le fauchage et le balayage des bords de routes. Il remplace aussi la concierge du collège lors de ses vacances. En hiver vous pouvez le voir au volant du chasse-neige équipé d'une saleuse. Les travaux de peinture, l'entretien des machines et des locaux communaux, ponctuent son occupation hivernale.

Site internet

(www.grancy.ch)

Le nouveau site internet de la Commune a été repensé par Mme Audrey Devantay du bureau AboutBlank et a été mis en service au printemps 2011.

Affaires culturelles, loisirs

Notre Commune soutient financièrement de nombreuses sociétés ou associations communales ou régionales. Cette année elle a notamment participé à l'achat de nouveaux costumes pour le chœur d'hommes l'Echo de la Risaz.

Fêter nos nonagénaires est un excellent moment d'échanges, de partage, de souvenirs pour les membres de la Municipalité ! En 2011 nous nous sommes rendus chez Mme Charlotte Cuhat et M. Paul Hofer.

2. Finances**Comptabilité générale**

Bien que le budget prévoyait un excédent de charges de fr. 46'200.-, l'exercice 2011 présente finalement un léger solde positif de fr. 185.53 après des amortissements de fr. 100'000.- sur le patrimoine financier et de fr. 30'000.- sur le patrimoine administratif.

Tandis qu'un remboursement de fr. 44'400 a permis de diminuer le montant total des emprunts en les faisant passer de fr. 2'080'600.- en 2010 à fr. 2'036'200.- en 2011, les fonds de réserve ont pour leur part été approvisionnés d'un montant de fr. 134'000.- qui porte ainsi leur valeur comptable 2011 à fr. 975'822.10 dont fr. 415'170.- de réserves affectées.

Impôts

Après les rentrées fiscales exceptionnelles de 2008 et 2009, la baisse constatée en 2010 s'est confirmée en 2011 puisque le total des impôts encaissés a diminué de plus de fr. 40'000.- pour atteindre fr. 1'179'097.61 en 2011. Parallèlement à cette diminution et à la demande de l'Administration Cantonale des Impôts, la constitution d'une réserve de perte sur contribuables d'un montant de fr. 55'000.- a encore péjoré la situation.

Service financier

Si la baisse de rentrées d'impôts en 2011 a bien eu pour effet de réduire la participation de la Commune à la facture sociale puisque celle-ci était encore de fr. 526'507.- en 2010 avant de passer à fr. 299'573.- en 2011, soit une diminution de près de fr. 227'000.-, l'effet sur la péréquation directe payée au Canton tarde à se faire sentir. En effet, alors qu'elle se montait à fr. 119'019.- en 2010, elle a passé à fr. 229'711.- cette année.

3. Domaines et Bâtiments**Terrain**

Le Plan Général d'Affectation a été soumis à l'enquête publique du 1er au 30 novembre 2011 et a suscité le dépôt de 12 remarques ou oppositions. Les séances de conciliation avec chaque personne ou groupe de personnes ayant formé des remarques ou des oppositions seront organisées en 2012.

Forêts

Depuis le 1er janvier 2011 le triage forestier est devenu le groupement forestier du Veyron, et c'est sous cette dénomination qu'il regroupe les 7 communes partenaires. Ce groupement fonctionne avec les deux organes soit : l'exécutif et le législatif. C'est à lui qu'incombe la gestion du garde-forestier ainsi que tous les mouvements financiers liés à ce poste. La commune de

Grancy alimente ce compte à raison de 22 %, en rapport avec sa possibilité de coupe qui est de 1600 m3/année. Le bilan des coûts liés à la forêt reste déficitaire. Le prix des bois étant au plus bas depuis de nombreuses années surtout au niveau des feuillus.

Néanmoins, la municipalité met tout en œuvre pour que nos forêts soient accueillantes pour ses nombreux promeneurs, que ce soit par l'entretien des chemins ou la pose d'une table en chêne au refuge forestier.

Bâtiments communaux

L'église est maintenant dotée d'un extincteur dans le hall d'entrée. Il n'y a pas eu de travaux particuliers sur les autres bâtiments si ce n'est divers petits travaux d'entretien concernant l'électricité, le sanitaire ou le chauffage.

4. Travaux

Routes

L'hiver 2010-2011 a été encore plus clément que son prédécesseur et s'est donc montré encore moins onéreux à supporter. Ainsi la traversée des localités de Grancy et Saint-Denis (1694 m. en tout) a dû être salée et déneigée à 8 reprises alors qu'un simple salage s'est avéré nécessaire à 20 reprises durant le service hivernal pour un montant de fr. 2'100.- contre fr. 3'800.- une année plus tôt.

Dans le cadre de l'étude de modération du trafic dans notre village, des essais de modérateurs de trafic ont été effectués durant l'année 2011 aux trois entrées principales de notre localité, soit à la route de Cottens, la route de St-Denis et sur la route de Senarclens. Suite aux comptages des véhicules, nous avons enregistré un trafic journalier moyen de 1335 véhicules sur la route de St-Denis, 2868 véhicules sur la route de Cottens et 2217 véhicules sur la route de Senarclens.

L'analyse des contrôles de vitesse effectués sur deux ans, avec et sans modérateurs provisoires, montre que les automobilistes respectent relativement bien la vitesse aux entrées de notre localité côté St-Denis et côté Senarclens. Par contre, la pose des modérateurs de trafic côté Cottens a entraîné une baisse de vitesse moyenne de l'ordre de 10 %, effet qui n'a pas été remarqué sur les autres entrées de notre localité.

Eclairage public

A part quelques ampoules remplacées, aucun travail de rénovation ou d'extension n'est à signaler.

Parcs, promenades, cimetières

Les tapis de fond de la place de jeux derrière la grande salle ont été partiellement remplacés. L'entretien des tombes abandonnées au cimetière, la tonte des gazons et l'entretien des parcs et promenades ont été régulièrement effectués tout au long de l'année par notre employé communal.

Ordures ménagères et déchèterie

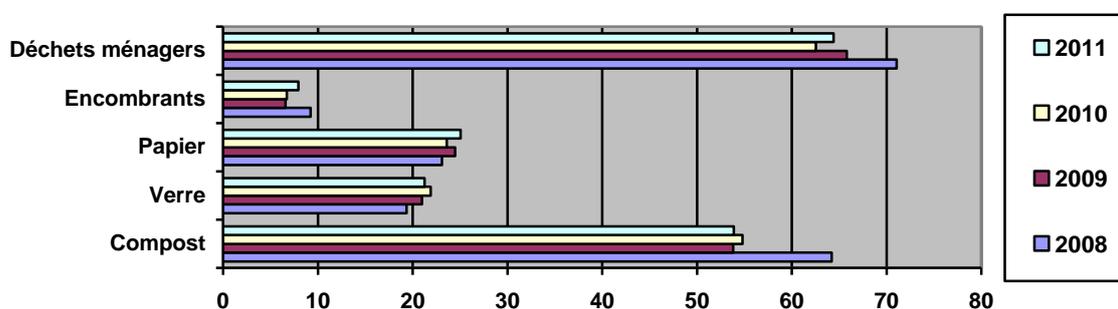
Depuis 1996, Valorsa est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il regroupe 110 communes qui sont, via Valorsa, actionnaires à 13% de l'usine Tridel, Société fille du périmètre Ouest. La totalité des déchets incinérables de Valorsa y est brûlée.

Si papier et verre sont les grands classiques du recyclage, Valorsa traite de plus en plus d'autres matières : boues de STEP, déchets spéciaux, capsules à café, déchets carnés, etc. Les tonnages du papier et du verre progressent peu ces dernières années, en comparaison des autres déchets. Mais des progrès peuvent encore être faits, car les taux de recyclage varient de 36 % à 71 % selon les communes. Parallèlement, Valorsa offre un réel service de proximité pour les entreprises de la région, en acceptant les déchets industriels banals. Ces tonnages importants permettent d'utiliser au mieux la logistique ferroviaire.

Pour donner suite à une interpellation d'un citoyen de Romanel-sur-Lausanne en 2011, le Tribunal Fédéral a durement rappelé les lignes directrices de la taxation des déchets au Conseil d'Etat (LF de 1997 sur le principe pollueur-payeur). Cette taxe est inexistante dans certaines communes. Par contre, d'autres communes l'ont déjà introduite sous une autre formule. De ce fait, afin d'uniformiser cette taxe, Valorsa préconise l'introduction de la taxe au sac avec un règlement d'exécution sous réserve de l'approbation des conseils généraux ou communaux. Le conseil général de Grancy aura l'occasion de se prononcer sur ce sujet dans le courant de 2012.

Statistiques des déchets pour Grancy (en tonnes)

Année	Déchets ménagers	Encombrants	Papier	Verre	Compost
2011	64.43	7.96	25.07	21.25	53.90
2010	62.53	6.74	23.61	21.89	54.80
2009	65.80	6.60	24.49	20.98	53.83
2008	71.08	9.22	23.08	19.35	64.22



Réseaux d'égouts, d'épuration

A cause des micropolluants susceptibles de se trouver dans les eaux usées domestiques (médicaments divers et leurs métaboliques, biocides, produits anticorrosifs, etc.) nous avons l'interdiction d'épandre les boues en milieu agricole. De ce fait, en 2011 nous avons déshydraté et incinéré 34 m³ de boues d'épuration pour un coût revenant à fr. 23.55 par habitant.

5. Instruction publique et cultes

Enseignement primaire et secondaire

Les élèves de Grancy sont toujours aussi nombreux. Ils sont scolarisés à la Chaux, Senarclens et Cossonay, avec quelques exceptions en école privée et quelques dérogations pour des enclassements sur d'autres zones en raison de garde de jour localisée par exemple sur Morges ou La Sarraz. Le collège de Grancy accueille toujours 2 classes, ce qui n'est actuellement pas remis en question.

Une représentante de la municipalité siège depuis septembre 2011 au comité directeur des écoles (ASICoPe). Les transports scolaires sont une préoccupation pour l'ASICoPe : d'une part il y a toujours un certain nombre d'incivilités dans les bus et d'autre part, des hausses des coûts fin 2011 ont nécessité une réflexion pour l'année 2012-2013. Un projet de construction d'un nouveau collège comprenant une piscine couverte scolaire et publique aux Chavannes à Cossonay est à l'étude (ouverture projetée en 2015).

Temples et cultes

Les autorités ecclésiastiques ont souhaité rencontrer les communes fin 2011 pour collaborer aux réflexions menées par le conseil de paroisse. Une désaffectation des églises de manière générale dans tout le canton et les restrictions budgétaires ont rendu nécessaire une diminution des offices dans les villages, qui pour 2012 bénéficieront de 3 cultes. Le souhait de la paroisse est de continuer à collaborer avec les communes deux fois par année.

Nous avons recherché et engagé une nouvelle organiste suite à la retraite, après une cinquantaine d'années de bons et loyaux services, de la titulaire, Madame Suzanne Monnet.

6. Police

Défense contre l'incendie

Suite à l'entrée de la commune dans le SDIS Région Venoge, le corps des sapeurs pompiers local fera partie d'une organisation qui regroupe 28 communes sous la dénomination du « SDIS Venoge »

Le but étant de s'adapter aux dispositions de la loi sur le service de défense contre l'incendie et secours et en particulier d'être conforme aux exigences découlant du standard de sécurité cantonal. Le SDIS sera constitué de 4 détachements de premiers secours ainsi que 3 détachements d'appui, dans l'un desquels nous devrions faire partie. La première assemblée générale a eu lieu le 16 novembre 2011 avec à l'ordre du jour le budget 2012.

Protection civile

La protection civile Région de Cossonay va également se réorganiser : notre protection civile régionale étant à cheval sur les districts de Morges et du Gros-de-Vaud, le canton demande à ce qu'elle soit rattachée aux limites des districts respectifs. De ce fait, nous rejoindrons courant 2012, la protection civile de Morges. Les coûts liés à cette nouvelle organisation devraient rester identiques selon une projection budgétaire.

7. Sécurité sociale et santé publique

A l'occasion d'une nouvelle législature, un certain temps est nécessaire pour comprendre tous les enjeux cantonaux, régionaux et communaux dans ces différents domaines. La représentante de la municipalité a siégé dans de nombreuses assemblées qui démontrent un questionnement général sur l'accueil de jour des enfants, la prévoyance sociale cantonale (suite à la création de nouveaux districts, adhésion à l'Association Régionale des Assurances Sociales Morges-Aubonne-Cossonay, ARASMAC), les soins à domicile (nouvelle répartition géographique) et les hôpitaux (changement de direction aux eHnv, établissements hospitaliers du Nord Vaudois).

Une réflexion sur les personnes âgées dans la commune est prévue en collaboration avec Pro-Senectute pour 2012.

8. Services industriels

Service des eaux

La consommation facturée de l'eau a sensiblement diminué par rapport à 2010 puisqu'elle était de 36'334 m³ en 2010 et de 32'530 m³ en 2011. Merci pour les efforts consentis par tous pour économiser cette ressource naturelle qui devient de plus en plus rare.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 21 mai 2012.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Olivier Devantay

Mireille Hofer